

VIE DE LA COMMUNE



La bienvenue aux nouveaux Caudanais

Pour la dixième année consécutive, la municipalité a reçu les familles nouvellement installées à Caudan. Vendredi 5 décembre, une

HONNEURS

Remise de la croix d'officier de l'ordre national du mérite à Gérard Falquérho, maire de Caudan depuis 2001, par Joseph Le Ravallec, officier de l'ordre national du mérite, ancien maire de Caudan (1977-2001).

Lundi 29 décembre 2008 à Kergoff

"Tu as souhaité que je te remette cette distinction. C'est une marque d'estime que tu me fais en cette circonstance et une preuve de considération au titre de l'arrondissement de Lorient". Il est de tradition dans ce type de cérémonie de rappeler les mérites et les qualités du récipiendaire.

Les tiennes sont nombreuses avec l'apanage d'un homme dynamique, compétent et à l'écoute des gens.

Tu es né dans une famille de cultivateurs au village de Penhouët où tu résides toujours avec ton épouse, Marie-Lise.

Tu as exercé des responsabilités et des fonctions les plus diverses tant au niveau municipal que professionnel.

Très jeune, tu t'es intéressé à tout ce qui existait comme activités sportives sur la commune (joueur et bénévole auprès d'une association locale pendant 32 ans).

Élu conseiller municipal en 1977, tu as ensuite assuré le poste d'adjoint aux sports de 1983 à 1995, celui de premier adjoint de 1995 à 2001, puis tu as accepté d'être maire de la Commune (élu en 2001, réélu confortablement en 2008 sur un score de 71,10 % avec 24 conseillers d'une liste renouvelée). Vice-président de Cap l'Orient, chargé du traitement des déchets, tu présides également toutes les commissions municipales, le CCAS, la maison de retraite de Kergoff et tu assures les fonctions d'administrateur au Centre Hospitalier Charcot et à la résidence Anne-de-Bretagne.

Tes réalisations sont nombreuses : l'Espace Rostand, la démolition de l'ancien Comod (construction de 30 logements), le réaménagement de l'avenue de l'Étang avec la réalisation des deux giratoires, le programme annuel de voirie, le concours des maisons fleuries, la réhabilitation de la zone de Kerpont, la poursuite du jumelage et le 15 novembre 2008, l'inauguration de la Maison de l'Enfance, construite à proximité du CCAS.

Et des projets, il y en a : les travaux de la rue de La Libération avec l'aménagement d'un giratoire à l'entrée du cimetière, la réfection de la route de Caudan-Lanester (ex-CD 18) et la nouvelle ZAC du Lenn Sec'h.

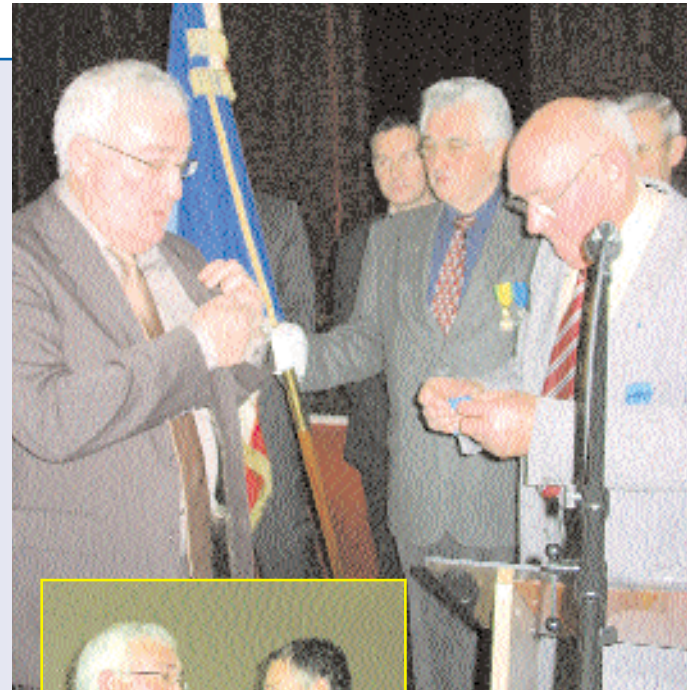
La vie professionnelle débute par trois années à l'école des apprentis à la DCN de Lorient, puis deux ans d'école préparatoire à partir de septembre 1963, suivies de deux années à l'école technique nationale de Brest donnant l'équivalence au titre d'ingénieur (ITEF) en 1969.

Du 1^{er} janvier 1970 au 30 septembre 1976, ce sont les Ateliers de pyrotechnie à l'Île Longue, à la base S.N.L.E.

Du 1^{er} octobre 1976 au 30 juin 1978, c'est la construction, à la D.CN. Lorient, des Avisos de type A69.

Du 1^{er} juillet 1978 au 31 octobre 1983, c'est les Ateliers de pyrotechnie

réception organisée en leur honneur, à l'espace Jean Rostand, a permis de dialoguer amicalement avec cette nouvelle population. Après avoir présenté l'historique à la Commune, le maire a dressé le bilan des dernières réalisations (dont la Maison de l'Enfance, ouverte en juin 2008) et présenté les investissements en cours : le giratoire de la rue de la Libération, la réfection de la route de Kerviec, l'aménagement de l'ex CD18 et de la ZAC du Lenn Sec'h.



La remise de la médaille de Vermeil par Christophe Allain à Gérard Falquérho, maire et président du CCAS.

du Gerbam à Gâvres.

Du 1^{er} novembre 1983 au 30 novembre 1996, tu es directeur d'essai du Gerbam. Depuis le 1^{er} décembre 1996 : ingénieur sécurité pyrotechnique du Gerbam, devenu C.E.L.M.

Voilà une vie professionnelle bien remplie. L'État a reconnu tes services.

En plus de l'Ordre National du Mérite, tu as obtenu la médaille d'Or du travail, au titre du ministère de la

Défense et la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, le 14 juillet 1998", et la médaille de Vermeil le 14 juillet 2007.

Citation de Romain Rolland : "Un héros est celui qui fait ce qu'il peut".

"Le mandat, reçu des électeurs est rempli avec la plus stricte honnêteté et tu t'exprimes surtout dans ce contact humain avec la population à tous les niveaux,

Etre proche des gens, subvenir à leurs besoins, les faire participer à la vie communale, c'est ainsi que tu réalises au quotidien un travail important.

Pour toutes ces actions menées auprès des Caudanais, permets-moi de t'adresser, au nom des Caudanais, mes plus vives félicitations".

Cérémonie des vœux

Organisée à la salle des fêtes de Kergoff, la cérémonie des vœux a réuni, le lundi 29 décembre 2008, plus de 300 invités (élus, représentants d'associations ou d'administrations, employés municipaux).

Le maire a, tout d'abord, souligné les conséquences d'une crise "à effets dominos" qui touche plusieurs entreprises locales, évoquant la fermeture de la SERF et la tourmente de la SBFM pour laquelle "l'implication du groupe Renault est souhaitable pour garantir l'emploi et la pérennité du site".

Quelques mots sur les dossiers municipaux en cours :

Usine d'ordures ménagères. Construction d'un nouveau bâtiment de réception des encombrants,

Ex-CD 18. Aménagement d'un giratoire à Kerflem et poursuite des acquisitions foncières,

ZAC du Lenn Sec'h. Maîtrise du sol à 99 % ; annonce d'une réunion publique en janvier,

Chantiers en cours : Route de Kerviec et carrefour de la rue de la Libération, réhabilitation des zones industrielles et d'activités de Kerpont.



En projet : L'acquisition de la propriété Le Gouliais (derrière la mairie) en vue de l'extension de la mairie et création de nouvelles places de stationnement, aménagement de la zone de Lézevorch (projet de caserne de gendarmerie).

Nouvelle maison de retraite à Kergoff (72 places)

Sécurité routière. Les rues des Chênes et Jean-Pierre Calloch seront sécurisées aux abords des écoles publiques.

NON à la fiscalité additionnelle.

Le maire précise que les quatre élus de Caudan ont voté CONTRE ce nouvel impôt adopté par Cap l'Orient, marquant ainsi le refus d'ajouter une nouvelle taxe compte-tenu du contexte actuel.



La cérémonie des vœux réunissant l'ensemble des services de la Commune, du CCAS et du logements-foyer s'est déroulée le jeudi 29 janvier, à la salle des fêtes de Kergoff, en présence des élus et des membres du conseil d'administration du CCAS.

Cette cérémonie a permis de rassembler toute l'équipe des agents municipaux qui, souvent, se croisent sans avoir le temps de se retrouver et de faire connaissance.

Une occasion pour le directeur général des services, Patrick Collet, de rappeler "la totale implication du personnel au service de la population". Il a ensuite abordé la question du droit individuel à la formation. Beaucoup a été fait pour améliorer les moyens de fonctionnement des différents services, tels que :

- Le réaménagement complet de la serre des espaces verts,
- la réinformatisation de la médiathèque,
- l'installation d'une nouvelle rampe du self service ainsi que des aménagements au niveau acoustique au restaurant scolaire,
- l'installation d'une sono à la piscine et à la salle des fêtes de Kergoff (plus pose de radiants),
- l'installation d'un logiciel de gestion du cimetière,
- la mise en place d'une nouvelle organisation des demandes d'autorisations d'urbanisme,

Un moment de convivialité entre élus et employés municipaux

- la mise en ligne du site Internet,
- l'ouverture de l'Îlot calin, en juin, permettant d'accueillir jusqu'à 25 petits, de 0 à 4 ans. Une équipe de 10 employés anime cette Maison de l'enfance. Patrick Collet a ensuite remercié l'ensemble des employés pour le travail accompli.

Une pensée particulière pour les collègues absents depuis plusieurs mois pour maladie. "Nous souhaitons les revoir le plus tôt possible" indiquait-il en conclusion.

Après avoir dressé le bilan des réalisations majeures de l'année 2008, le maire s'adressait aux employés : "Je sais que nous pouvons compter sur vous pour poursuivre le travail engagé et faire en sorte que

Caudan soit toujours une commune où il fait bon vivre".

La cérémonie a permis de mettre à l'honneur plusieurs employés au titre de la médaille d'honneur régionale, départementale, communale.

Promotion du 14 juillet 2008

Médaille d'argent (20 ans)

Ghislaine Boderhat, éducatrice de jeunes enfants dans les écoles maternelles et garderie.

Patrick Collet, attaché principal, directeur général des services de la commune.

Marie Guitton, assistante qualifiée de conservation hors classe à la médiathèque.

Jacques Jehanno, agent de maîtrise au service voirie.

Annie Le Gal, adjoint technique principal 2^e classe au service "cuisine" du Belvédère.

Michel Robic, adjoint technique principal de 1^{ère} classe aux espaces verts. Médaille de Vermeil (30 ans)

Eliane Lavocat, infirmière de classe supérieure, directrice du Belvédère.

Jacky Le Doussal, adjoint technique 2^e classe au service voirie

Médaille d'or (35 ans)

Mireille Bouric, rédacteur principal aux services administratifs de la mairie.



VIE DE LA COMMUNE

► 17 000 bulbes plantés pour une floraison renouvelée

Différentes variétés de narcisses hâtives, tardives ou mi-saison ont été plantées à l'automne sur plusieurs sites engazonnés de la commune. Pour cette opération, le service des espaces verts a fait appel à VERVER, société Hollandaise, implantée sur Rennes. Il s'agit d'un concept de naturalisation de bulbes permettant une floraison étalée sur une période de trois mois et d'une pérennité de dix ans minimum. Lors de l'opération, la terre est soulevée et les bulbes plantés à 15/20 cm du sol. Temps de plantation : 1 h 30 ; coût de l'opération : 5456 €.

► Maison fleuries : 23 jardiniers récompensés



Les participants de ce concours ont été récompensés pour leur effort d'embellissement lors de la remise des prix organisé l'été dernier par la commission municipale "Cadre vie/Environnement", sous la houlette de Marie-Renée Le Hébel, maire-adjointe. Une réception en leur honneur était organisée le vendredi 7 novembre à l'espace Rostand. L'objectif de ce concours : faire connaître le travail et le talent des particuliers inscrits. En plus du fleurissement habituel, le service communal des Espaces Verts a réalisé l'aménagement paysager de la Maison de l'Enfance. L'ancienne serre datant de près de 30 ans sera remplacée par une nouvelle serre en juillet. "L'équipe des espaces verts, dirigée par Mickaël Joly et composée de 4 employés et d'un apprenti, contribue à l'embellissement de nos rues et lieux publics en variant les espèces" indiquait le maire. De plus, la commune a signé une charte avec le syndicat du Scorff sur "les bonnes pratiques du désherbage".

► Une nuit de la Saint-Sylvestre partagée par 1 500 danseurs

Le succès des grands jours était au rendez-vous du traditionnel fest noz de la Saint-Sylvestre, organisé à la salle des fêtes de Kergoff, par l'association culturelle Tarzh an Deiz. Ce rendez-vous annuel est recherché pour sa convivialité, son organisation bien rodée, la qualité exceptionnelle du plateau de musiciens et la possibilité pour les danseurs de fêter le changement d'année dans la joie et la gaieté. Plus de 1 500 personnes ont foulé le parquet de Kergoff au rythme des différents groupes : Sonerien Du, Startijenn, Loened Fall, les sonneurs Kergosien et Durassier, Bernard Loffet, Fulup ar Balp et les Kanerien Sant Turian. Le repas celtique, servi au gymnase, a régalé 250 convives. Les danseurs étaient venus du grand Ouest et certains d'Italie. Ce qui a fait dire au président, Philippe Guéguen : "Comme quoi, on peut faire du tourisme, même en hiver !" La traditionnelle soupe à l'oignon, servie vers 2 h à 600 personnes, a été un moment de grande convivialité entre les danseurs. Comme l'an dernier, une boisson sans alcool était offerte à chaque entrée.



Une partie des bénévoles.

VIE DE... (suite)



► Devoir de mémoire

C'est dans la tradition que s'est déroulée la cérémonie commémorative du 90^e anniversaire de la fin de la grande guerre. A l'issue de cette cérémonie du 11 novembre, un repas amical réunissait 90 adhérents du Comité d'Entente patriotique, en présence du maire.

► Les 101 printemps de Marthe Delphin

Mardi 20 janvier, notre doyenne a fêté ses 101 ans dans l'un des pavillons du "Belvédère" où elle réside depuis plus de dix ans. Le maire, Gérard Falquérho, accompagné d'Armelle Guilloux, adjointe aux personnes âgées et d'Eliane Lavocat, directrice du logements-foyer, ne manquaient pas de la féliciter pour son grand âge, doublé d'une pointe d'humour permanente. Retraitée depuis 35 ans, cette ancienne standardiste de l'O.R.T.F. Paris, est une passionnée de fleurs. Depuis quelques mois, notre doyenne éprouve des difficultés à se déplacer. Aussi, elle regrette de ne plus pouvoir s'occuper elle-même de son petit jardin qu'elle contemple de son fauteuil.



► Association musicale : Roger Le Déault, nouveau président



Président durant une période de cinq ans, Eric Goujon a décidé, en décembre 2008, de céder ce poste à Roger Le Déault, de Pont-Scorff. Depuis trois ans, ce nouveau président est élève de l'association musicale Caudanaise (accordéon diatonique).

Par ailleurs, il chante à "La Caudanote" depuis septembre 2008. L'Association musicale, dirigée par Joël Le Gall, compte un effectif de 294 adhérents et 17 professeurs. Depuis son élection, Roger Le Déault, qui se dit "adepte de la discussion", se fait aider dans sa tâche par le vice-président, Eric Goujon.

► Un chèque de 1 000 € pour la chapelle du Trescouët

Depuis plus de cinq siècles, un pardon suivi d'une procession aux abords de la chapelle est organisé dans la tradition, le premier dimanche d'août. Une fête profane se tient ensuite à proximité. Trescouët est un terme breton signifiant "à travers bois". L'édifice a subi plusieurs transformations au cours des âges, la dernière se situant à la fin du XVII^e siècle, début du XVIII^e. Contrairement à la chapelle du Nelhouët, la chapelle du Trescouët n'est pas classée monument historique. Par contre, l'oculus, un tableau du XVIII^e représentant l'Assomption, la statue Notre-Dame des Neiges et un Christ en bois polychrome du XV^e, le sont. Des travaux d'urgence, signalés par l'architecte des bâtiments de France, ont été réalisés en 1996 (étanchéité du bâtiment, pose d'un grillage de protection et réaménagement des accès de la chapelle).

Par délibération du 21 juillet 2008, le conseil municipal a décidé de procéder aux travaux de restauration du Christ en croix. Le samedi 8 novembre 2008, lors du repas des bénévoles de l'association des Amis du Trescouët, la présidente, Anne-Marie Bichelot a remis un chèque de 1 000 € au maire, Gérard Falquérho. "Ce don exceptionnel est une participation aux frais de restauration de ce mobilier".



CULTURE

▼ 600 oiseaux en expo à Kergoff

Les 25 et 26 octobre 2008, en collaboration avec l'association Tarzh an Deiz, l'Oiseau-Club Lorientais a organisé le championnat ornithologique départemental des oiseaux de cages et de volières, à Kergoff.

Pas moins de 600 oiseaux, issus des quatre clubs du Morbihan, étaient présents à cette rencontre de passionnés (Amicale du Blavet, Oiseau-Club Pontivien, Vannetais et Lorientais).
Diamants, mandarins, glosters, bourkes, fischers, stams, perruches



ondulées ou omnicolores, moineaux du Japon, perroquets, razas espagnols (les plus petits), tous nés chez des éleveurs amateurs, ont éveillé la curiosité des visiteurs venus nombreux admirer cette exposition où l'on a pu découvrir aussi : minéraux, sculptures sur champignons, bonzaï de 20 à 35 ans d'âge (hêtre, acer, érable du Japon...)
Claude Charles président de l'Oiseau Club Lorientais a été félicité par le maire, Gérard Falquérho, pour le déroulement de cet événement.

► Collectes de photographies anciennes de la commune

La commission culture et communication a lancé une collecte de photographies anciennes de la commune afin d'organiser ensuite une exposition permettant de découvrir l'évolution de Caudan à travers les événements qui ont marqué son histoire. Pour mémoire, Caudan s'est séparée de sa partie Lanestérienne en 1909.

Afin de diversifier ce fond documentaire, le comité de pilotage créé à cet effet, recherche des photographies, témoignages et documentaires permettant d'illustrer différents aspects de la vie locale (période allant de 1900 à 1970).

De nombreux documents sont déjà parvenus en mairie. Toutefois, les familles disposant encore de clichés portant sur différents événements : vie familiale, scolaire, professionnelle, fêtes religieuses, périodes de guerre ou d'après guerre (vie en baraquement, la reconstruction...) sont invitées à prendre contact avec l'un des membres du comité de pilotage : Rolande Morvan, Dominique Poulmarc'h, Yves Le Ferrand, Jacques Pencreac'h, Jean-Yves Lebaron et Hélène Barazer.

Le travail de recherche se porte sur les périodes suivantes :

- 1900 à 1914
- 1914 à 1918
- l'entre deux guerres
- 1939 à 1950
- la reconstruction, la mécanisation en campagne
- 1960 à 1970 (l'explosion de Caudan, l'urbanisation)



▼ Animations à la médiathèque

Dans le cadre des Deiziou du pays de Lorient, une exposition sur les plantes médicinales de Bretagne, se tient à la médiathèque jusqu'au samedi 28 février.

Textes de Viviane Carlier et Myriam Goasdoué, dessins de Loïc Tréhin.

- samedi 7 février à 15 h 30 : conférence sur les "remèdes maison : plantes médicinales de tous les jours" par Viviane Carlier (co-auteur du livre "plantes médicinales de Bretagne").

- vendredi 13 mars, à 20 h 30 : conférence en breton sur le même thème par Pascal Lamour, en collaboration avec l'association Tarzh an Deiz.

Les traditions de Noël

Une exposition sur les rites pratiqués à cette époque de l'année pour fêter Noël dans la tradition, était présentée en décembre 2008, travail de recherche et d'illustration étant effectué par Hélène Barazer de Kerbéban. Ainsi : le 24 décembre, les anciens fêtaient la lumière ; du 17 au 24 décembre, les Romains fêtaient Saturne et les Celtes fêtaient le solstice d'hiver avec offrandes de gui.

De nos jours, Noël est à peu près la même partout : sapin enguirlandé, réveillon, Père Noël et bûche glacée.



▼ Exposition Culture à l'hôpital

Un travail pictural autour du portrait, du ressenti autour des formes, des objets ou des couleurs était exposé en novembre à la médiathèque.

Il s'agissait de peintures réalisées par une équipe de patients du centre hospitalier Charcot.

Une opportunité pour eux d'utiliser l'art comme moyen de rencontres dans le cadre du projet "Culture à l'hôpital".



▼ Un seul clic et c'est réservé !

Consulter à distance le catalogue des documents disponibles à la médiathèque et réserver par Internet, c'est possible : en se rendant sur le site de la commune www.caudan.fr puis, rubrique médiathèque (animations, expositions, découvertes, etc.)

En septembre 2008, la Commune a ré-informatisé la médiathèque. Le samedi 15 novembre, le nouvel équipement a été présenté au bureau municipal et à la commission de la culture/communication, par Claire Duval, bibliothécaire de l'établissement.

Coût de l'investissement : 34 696 € TTC, subventionné à hauteur de 15 000 €.

JEUNESSE



▼ Le nouveau CME a pris ses fonctions

Le nouveau conseil municipal des enfants a été installé, le mardi 9 décembre 2008, en mairie.

Elus en novembre, les 16 élèves des classes CM2 des écoles Jules Verne et Saint Joseph (8 garçons, 8 filles) siègent désormais pour un mandat de 2 ans. Après avoir remercié les conseillers sortants, le maire a présenté les nouveaux élus et rappelé le rôle du CME.

Deux conseillères sortantes, Appoline et Aurélie ont témoigné de leur expérience ! L'acquisition de deux défibrillateurs est à l'actif du CME sortant. L'un de ces appareils est installé à la piscine et l'autre à l'espace jeunesse.

Depuis un an, les réunions du CME sont organisées à l'Espace Jeunesse (une par mois), sous la responsabilité de Katell Loy, animatrice municipale, accompagnée de Marie-Pierre Le Cheviller, adjointe à la Jeunesse et de Jacques Hério, adjoint aux Affaires Scolaires.

Le CME se compose comme suit : Laure Blayo, Océane Bouquin, Vincent Chantreau, Léa Cornic, Maxime Even, Jeanne Guigo, Sébastien Huet, Océane Le Boutouiller, Clément Le Cam, Marc Le Diraison, Solenn Le Gal, Mélanie Le Goff, Elise Le Gouic, Lilian Le Héno, Adrien Perron, Réda Saïb.

Séjour de ski à LA TOUSSUIRE 73

Altitude 1800/2700 m ; neige assurée
Un séjour à l'intention des 12/17ans est organisé par le Service Jeunesse, du dimanche 3 au samedi 11 avril (6 jours de ski).
Coût : 410 € pour chaque participant caudanais
550 € pour les extérieurs
(possibilité de règlement en trois fois).

Email : servicejeunesse-caudan@wanadoo.fr

Vacances scolaires

Durant les périodes de vacances scolaires, le centre de loisirs du "Grand Chêne" accueille les enfants de 3 ans 1/2 à 12 ans.

Les animations jeunesse fonctionnent également pour les 11-17ans.

Le programme d'activités est à disposition des familles en mairie.

Vacances de février : du lundi 9 au vendredi 20 février.

Vacances de printemps : du lundi 6 au vendredi 17 avril.

Renseignements sur le site de la commune : www.caudan.fr

Courriel des animations jeunesse : servicejeunesse-caudan@wanadoo.fr
Courriel du centre de loisirs : clsh-caudan@orange.fr

Accueil à partir de 3 ans dès les vacances de printemps.



VIE DE LA COMMUNE

► Des résultats prometteurs au judo

Lors du tournoi de judo de Lanester, servant de recrutement au niveau national, organisé le week-end du 14 décembre, quatre féminines du FCJ se sont distinguées.

Catégorie Cadettes : Virginie Bodilis s'est classée 2^e en moins de 63 kg, Marie Guellangard, 3^e en moins de 52 kg.

Catégorie Séniors : Bleuen Le Corff a pris la 9^e place en moins de 52 kg ; quant à Charlotte Colin (moins de 57 kg), elle est 3^e dans la compétition départementale.

A noter, 2 nouvelles ceintures noires chez les Cadets : Alexandre Hello et Nolwen Even, lors du championnat départemental (moins de 63 et moins de 57 kg).

L'équipe des Benjamins a été qualifiée pour le championnat régional prévu en mars.

L'entraînement de judo est assuré par Erwan Davigo.



▼ Les sportifs et bénévoles à l'honneur

Le vendredi 2 octobre, sur proposition des clubs caudanais, plusieurs sportifs ont été mis à l'honneur pour leurs prestations réalisées depuis un an dans la pratique de leur sport favori.

Avant de procéder à la remise de trophées ou médailles, le maire, accompagné de Jean-Yves Le Bozec, adjoint au sport, a fait le point sur les différents investissements réalisés : extension des tribunes vestiaires football, installation d'un arrosage intégré au terrain de foot, eau chaude sanitaire gymnase, carrelage au local de basket, escalier extérieur piscine ainsi que le circuit d'eau, la filtration, la chaufferie et une ligne d'eau supplémentaire à la piscine.

Cette année, les clubs suivants étaient représentés : Campan Poney Club, Caudan sport, Caudan gymnastique, Scorff handball Caudan/Pont-Scorff, Caudan natation, Amicale Laique, Cyclorandonneurs, Association sportive Collège Saint-Joseph et Tennis club.



▼ FCJ : 40 ans d'amitié

Pour marquer son 40^e anniversaire, le foyer culturel des jeunes, créé officiellement le 28 avril 1968, a organisé le lundi 10 novembre 2008, une soirée de retrouvailles à laquelle participaient 400 convives (actuels et anciens membres).

Une occasion pour Guy Copine, président depuis 1986, de retracer l'évolution du foyer tout en rappelant la diversité des sections, créées tant sur le plan sportif que culturel : musique, majorettes, photo, tricot, astronomie, danse bretonne, tennis de table, canoë-kayak, gymnastique pour jeunes et pour dames, judo, aikido, nihon tai jitsu, musculation d'entretien, yoga, course à pied, slot racing, jeux en réseau.

Parallèlement, de nombreuses manifestations ont été organisées : conférences à thèmes, soirées détente et d'échanges linguistiques, rallyes touristiques, sorties en groupes, bals, concours de belote, de photo, de pétanque, cyclocross, et le traditionnel fest noz du 10 novembre (le premier en 1969).

Jean-Yves Le Bozec, adjoint au sport, ancien président du FCJ, rappelait les difficultés rencontrées en 1968 pour créer cette association présidée durant la première quinzaine d'années par Albert Le Vu, maire-adjoint décédé.

Avant de remettre la médaille de la ville à Guy Copine, le maire Gérard Falquérho, a félicité les bénévoles qui contribuent au développement de l'esprit culturel et sportif auprès des jeunes et des adultes.

Cette agréable soirée était suivie d'un dîner dansant, animé chaleureusement par l'orchestre "Les Myriades".



▼ Yann Vagneux célèbre sa première messe

"Célébrer sa première messe dans sa commune de naissance est un événement suffisamment rare pour être souligné", indiquait le recteur, Jo Postic dans son mot d'accueil.

Après Jean-Marc Harnois, ordonné prêtre en 1988, c'est le second en 20 ans pour Caudan.

L'engagement de ce jeune ne laisser personne indifférent. Yann n'a choisi ni la facilité, ni le confort. L'engagement dans la pauvreté, le célibat, est une véritable gageure de nos jours. C'est une route pleine d'obstacles qu'il a choisie.



VIE DE... (suite)

Né le 21 janvier 1976, de parents Savoyards, Bernard et Laurette, Yann est un enfant de Caudan. Après les études supérieures, il rejoint le mouvement "Point Cœur". Avant d'intégrer le séminaire, il a été en mission en Inde et en Argentine.

Diacre en 2007, il est ordonné à Chambéry en juillet 2008. Prochainement, il rejoint l'Inde dans le cadre des Missions Étrangères tout en continuant sa préparation de doctorat en théologie (cours suivis à Rome).

Ce 25 janvier, les paroissiens présents ont reçu une belle leçon d'humilité.

De cette célébration, les paroissiens retiendront la joie et le sourire permanent de Yann.

De magnifiques chants dont le psaume "Merveilles", chanté, à la perfection, en polyphonie par Laurette Vagneux (sa maman), Georgette Le Mélédo, Jean-Pierre Leclerc et Dominique Poulmarc'h ont créé une émotion intense dans l'assistance.

A l'issue de la messe, un verre de l'amitié, servi à la salle annexe de la mairie, permettait aux uns et aux autres de féliciter et d'encourager Yann pour son engagement au service des plus pauvres.

► Convivialité et partage lors de la soirée paroissiale

Pour la deuxième année consécutive, une soirée couscous a été organisée par l'équipe paroissiale, le samedi 9 octobre.

Ce moment de solidarité a été partagé par plus de 200 convives. Le bénéfice de cette soirée contribue à faire face aux charges de fonctionnement de la paroisse.

COMMERCES



▼ UCAC : 20 gagnants à la quinzaine de Noël

Lundi 19 janvier, l'Union des Commerçants et Artisans de Caudan, présidée par Véronique Geffroy, a invité les 20 gagnants pour la remise de leurs lots respectifs.

Pour cette quinzaine commerciale qui s'est déroulée du 15 au 28 décembre 2008, l'U.C.A.C. a choisi d'offrir des bons d'achats à valoir dans les commerces Caudanais (17 au total).

Par ailleurs, 3 lots de valeur ont été gagnés :

Un scooter Peugeot remis à Aurélie Gallo, domiciliée rue Famille Kerlau ; un bon "voyage" de 400 € à Joëlle Rio de Caudan et une console D.S. + jeu à Nathalie Vasseur de Guidel.

A l'issue de cette remise de lots, la présidente se disait satisfaite de "la participation des Caudanais à cette quinzaine commerciale".



▼ SOS Anima-Ouest

Depuis le 5 janvier, Sébastien Jullien, 29 ans, vient de créer son entreprise de services à domicile pour animaux de compagnie : chiens, chats, reptiles, chevaux (au pré ou au box).

Taxi animalier, il se tient à disposition des propriétaires pour tout déplacement chez le vétérinaire, toilette, aéroport, gare ...

Agréée par la Direction Départementale des Services Vétérinaires, son ambulance permet de transporter les animaux blessés qui peuvent bénéficier des premiers soins et d'un conditionnement pour un transport sécurisé.

En cas d'absence, un gardiennage à domicile est possible au domicile des particuliers (nourriture, sorties quotidiennes, litière...).

Contact : 06 75 54 93 20

Sébastien Jullien est domicilié à Kermaméhic.

Théâtre de Lorient

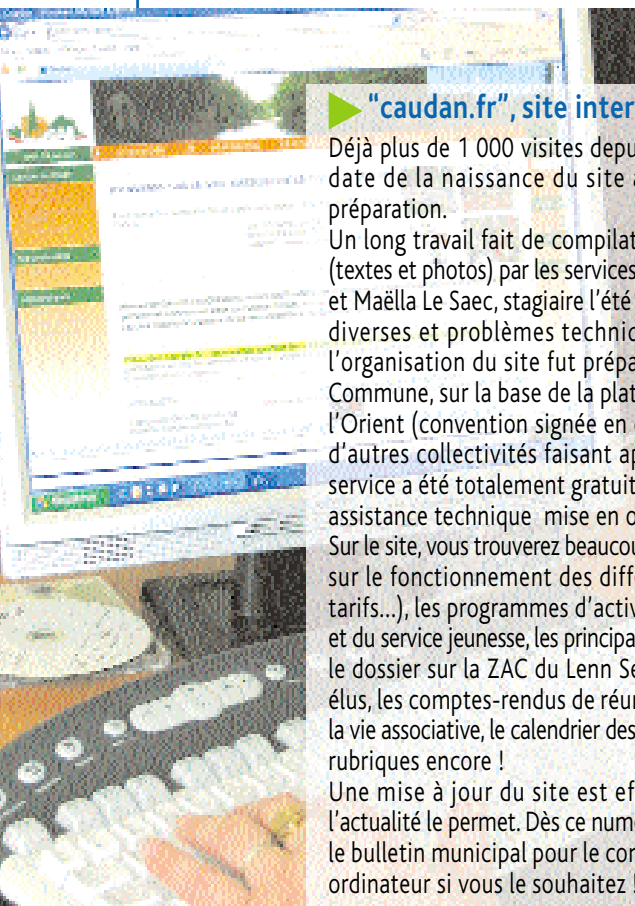
Dans le cadre de l'opération "Spectacle en bus", le Grand Théâtre de Lorient et le Centre Dramatique de Bretagne, associés à Cap l'Orient et à la CTRL, proposent des animations théâtrales à prix réduit.

► Vendredi 27 mars "Ballet jazz de Montréal", (réservation au plus tard le 14 mars) ► Vendredi 5 juin "Bien des choses" (réservation au plus tard le 30 mai).

Les tickets de transport (aller-retour) et les billets pour chaque spectacle sont remis dans le bus (départ à 19 h 55) devant la mairie.

Réservations à la médiathèque - Horaires d'ouverture :

Le mardi de 15 h 30 à 18 h ; le mercredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 ; le vendredi de 10 h à 12 h et de 15 h 30 à 18 h et le samedi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30.



"caudan.fr", site internet de la Commune

Déjà plus de 1 000 visites depuis le 3 novembre dernier, date de la naissance du site après plusieurs mois de préparation.

Un long travail fait de compilation, de saisie de données (textes et photos) par les services administratifs de la mairie et Maëlla Le Saec, stagiaire l'été dernier, et de vérifications diverses et problèmes techniques à régler. Avant cela, l'organisation du site fut préparée par les services de la Commune, sur la base de la plateforme proposée par Cap l'Orient (convention signée en ce sens). Contrairement à d'autres collectivités faisant appel à un bureau privé, le service a été totalement gratuit pour la Commune et une assistance technique mise en œuvre.

Sur le site, vous trouverez beaucoup d'informations pratiques sur le fonctionnement des différents services (horaires, tarifs...), les programmes d'activités de l'accueil de loisirs et du service jeunesse, les principaux projets d'aménagement, le dossier sur la ZAC du Lenn Sec'h, les permanences des élus, les comptes-rendus de réunion du conseil municipal, la vie associative, le calendrier des fêtes et beaucoup d'autres rubriques encore !

Une mise à jour du site est effectuée chaque fois que l'actualité le permet. Dès ce numéro, vous pourrez consulter le bulletin municipal pour le conserver ensuite dans votre ordinateur si vous le souhaitez !

CIVISME

Nouveau projet de loi sur les chiens dangereux

Les propriétaires de chiens de races réputées dangereuses ainsi que les chiens mordeurs autres que de 1^{ère} et 2^e catégories devront passer un permis de détention.

Ces propriétaires devront soumettre leur animal à une évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale.



Respect des équipements – respect des autres

Les actes d'incivilité sont préjudiciables à l'ensemble de la communauté. Fréquemment, le lundi matin, plusieurs dégradations sont constatées dans le centre bourg. **Quand il s'agit d'actes occasionnés par des enfants, les parents sont civilement responsables. Attention !**



Emplois d'été 2009

Les candidatures, pour les **EMPLOIS D'ETE 2009**, d'animateur, d'animatrice au centre aéré ou à ticket-sport, doivent être déposées auprès du service des ressources humaines, à la mairie de Caudan, pour le **15 mars 2009, au plus tard.**

Le goûter des aînés

Le goûter aura lieu le **jeudi 19 mars** à la salle des fêtes de Kergoff à partir de 15 heures. Les inscriptions seront reçues à l'accueil de la mairie et au CCAS du 2 mars au 13 mars.

Séjour de nos amis Allemands en juillet

Depuis 1993, Caudan est jumelée avec l'Allemagne (district de Speicher / Preist). Cette année, le séjour est annoncé pour le week-end du 14 juillet (arrivée le samedi matin 11, départ le mercredi 15 juillet).

Les familles souhaitant héberger une personne ou un couple d'Allemands sont invitées à se faire connaître auprès de la présidente du Comité de Jumelage, **Marianne Puren au 02 97 89 28 45.**

SERF et SBFM.

En ce début d'année, l'actualité sociale reste très préoccupante. La liquidation judiciaire de la Serf n'a malheureusement pas pu être évitée. Il est toujours difficile pour les élus de voir fermer une entreprise bien implantée avec les conséquences sociales qui s'y rattachent. C'est donc le sentiment d'un immense gâchis, (le mot n'est pas assez fort) pour ces 70 salariés, dont certains sont Caudanais. Quant à la SBFM, l'annonce soudaine et brutale début février par l'actionnaire italien Zen d'un plan de restructuration qui prévoit la suppression de 237 emplois sur 550. Les conditions dans lesquelles l'information a été transmise aux salariés n'augurent rien de bon alors que le Tribunal de commerce de Lyon avait prorogé la période d'observation jusqu'au 10 mars. En tout état de cause, les éléments portés à notre connaissance ne font apparaître aucun véritable plan industriel sérieux. Ce plan prévoit l'arrêt d'une ligne de production et le transfert à court terme de l'activité "usinage" à Châtelleraut. Aucun programme d'investissement ni de remise à niveau de l'outil de production n'est prévu. Il est inacceptable qu'un tel projet, établi conjointement sans la moindre concertation par l'administrateur judiciaire et le groupe Zen, puisse bénéficier de fonds publics relevant du plan de relance de l'automobile. Avec les élus du pays de Lorient, nous serons aux côtés des salariés et continuerons à nous battre pour que perdure l'outil de production. **"IMPOT MENAGE" CAP L'ORIENT.**

En cette période de bien des égards difficile, l'instauration par Cap l'Orient d'une taxe additionnelle (appelée aussi "impôt ménage") arrive au plus mauvais moment.

Gérard Falquérho et les élus communautaires se sont prononcés contre. Ils ont eu raison. Sur la méthode, l'examen du bordereau à l'avant-veille de Noël a surpris alors que rien dans le discours d'installation du Président de Cap l'Orient (au mois d'avril) ne laissait présager une telle initiative pour la fin de l'année. N'aurait-il pas été souhaitable qu'un véritable débat sur l'état des finances communautaires soit engagé en amont sur une question aussi sensible ? Sur le fond du dossier, la faiblesse argumentaire déployée par certains pour justifier cet impôt qui coûtera au contribuable "le prix d'un paquet de clopes", comme l'a précisé le Président de Cap l'Orient. Nous verrons ce qu'il en adviendra dans l'avenir. Quoi qu'il en soit, cette taxe est maintenant créée et nous savons que ce nouvel impôt servira à l'abondement des charges de fonctionnement de certains équipements (budgétivores) et aux investissements (parfois hasardeux) dont l'utilité nous laisse perplexe. Et pourtant au cours du mandat 2001-2008, les élus de Caudan à Cap l'Orient n'avaient-ils pas, à maintes reprises, tiré la sonnette d'alarme en demandant une réduction drastique de la voilure ? Puisse ce message être entendu aujourd'hui. Un exemple parmi d'autres : ne serait-il pas opportun de renoncer à la construction du (prestigieux) projet d'Hôtel de Communauté dont le coût (pharaonique) atteint

des sommets (29 M€) et commence même à nous donner le vertige ?

CAMPING MUNICIPAL.

Le groupe de l'Opposition "Caudan pour tous" a dénoncé par voie de presse la fermeture du camping. Pour la Majorité, cette fermeture est une décision de bonne gestion : "le véritable gâchis" dénoncé par certains aurait été, au contraire, de continuer à ouvrir cet équipement alors même qu'il connaissait depuis plusieurs années une baisse régulière et continue de fréquentation. Est-ce aux contribuables que nous sommes de continuer à maintenir artificiellement un équipement aussi peu utilisé par les vacanciers ? Il est utile de préciser que l'emprise foncière reste dans le giron communal et que les Caudanais vont pouvoir se réapproprier ce lieu (lorsqu'il sera redéfini) comme nous l'avons fait, en son temps, pour le centre d'hébergement afin de permettre l'accueil des enfants jusqu'à 3 ans et demi. A toutes fins utiles, les élus de l'opposition sont bien mal placés pour critiquer cette fermeture puisque la décision a été prise à l'unanimité du conseil municipal, donc approuvée par ces mêmes élus ! Nous préférons, quant à nous, continuer à travailler sereinement au service de la population plutôt que d'engager de vaines polémiques sur la place publique. Chacun l'aura compris, le seul objectif de ce groupe, en manque de publicité et de projets, était de faire parler de lui.

Les élus de la majorité municipale.

Interventions du maire et des élus de la majorité sur le site de la liste : www.bienvivreacaudan.fr



LA TRIBUNE DU GROUPE "Caudan pour tous"

En ce début d'année 2009, nous souhaitons tout d'abord exprimer notre solidarité à toutes celles et ceux qui subissent de plein fouet les effets de la crise du libéralisme qui dévaste nos économies depuis le mois d'octobre.

Nous pensons tout particulièrement aux salariés de la SBFM, de la SERF et à leurs familles, victimes de cette économie-casino dominée par des financiers à la recherche de toujours plus de profits à court terme au détriment des travailleurs. Qu'ils soient assurés de notre soutien.

Au niveau communal, face à cette situation de crise majeure, nous exigeons de la majorité que 3 axes forts soient retenus pour l'élaboration du budget 2009.

Premier axe : S'interdire toute augmentation des taux d'imposition communaux. La commune de Caudan dispose de marges financières importantes. Elles doivent être utilisées pleinement en 2009 pour éviter toute hausse des impôts communaux. L'augmentation des bases d'imposition, celle des taux du Conseil Général du Morbihan et la mise en place d'une nouvelle fiscalité par

CAP L'ORIENT vont déjà suffisamment pesées sur le pouvoir d'achat et la consommation de nombreuses familles.

Deuxième axe : Développer une politique sociale plus active

Notre commune se doit de s'engager dans une politique sociale beaucoup plus volontariste face aux difficultés économiques et sociales que rencontrent de plus en plus d'habitants. Toutes les formes de solidarité, plus particulièrement en temps de crise, doivent être activées pour maintenir la cohésion sociale sur le territoire communal. De ce point de vue, nous ne manquerons, à l'heure des choix budgétaires, de réaffirmer notre attachement au principe du quotient familial, levier de base d'une politique sociale en faveur des familles les plus en difficulté. De nombreuses communes, quelque soit leur sensibilité politique, ont adopté, et cela depuis longtemps pour certaines, ce principe de solidarité. Pourquoi pas Caudan ?

Troisième axe : Maintenir un fort niveau d'investissement

Notre commune, à son échelle, se doit de contribuer pleinement à l'activité économique

des entreprises locales qui souffrent de la crise. Pour cela, il est essentiel que les dépenses d'investissement en 2009 restent à un niveau élevé. La majorité ne doit donc pas être frileuse en matière d'investissement porteurs d'effets d'entraînements économiques et sociaux. Cela peut se faire sans problème. Les capacités d'autofinancement, tout comme les capacités d'emprunt qui n'ont jamais été aussi importantes, le permettent.

A un tout autre niveau, s'agissant de la fermeture du camping municipal, nous ne pouvons que déplorer d'en être arrivé à cette extrémité, si peu de temps après que des travaux importants et coûteux aient été réalisés et sans qu'aucune autre solution alternative ne soit sérieusement envisagée par la majorité. Pour le contribuable, il s'agit d'un véritable gâchis d'argent public !

Que cette nouvelle année, malgré tous les tourments à venir, puisse apporter à tous bonheur, santé et solidarité. Tous nos vœux pour 2009.

Bloavez mad.

Pascale Audouin, Danielle Bourvellec, Alain Caris, Michel Jaffré

NAISSANCES

- Le 23 septembre - DUPÉ--LE MÉNACH Ilana, 29, rue des Alizés
 Le 25 septembre - DOUBLET Swann, HLM "la Rivière", Bât. F, N° 5
 Le 5 octobre - FALQUERHO Elouan, Coët-Forn-Bihan
 Le 6 Novembre - GESREL Lucas, chemin du Lannio, Kervoter
 Le 6 Novembre - PÉNEAU--HRABIEC Grégori, 7, rue des Chênes
 Le 6 Novembre - PÉNEAU--HRABIEC Salomé, 7, rue des Chênes
 Le 9 Novembre - NICOLAS Maïwenn, 14, Allée des Camélias
 Le 11 Novembre - BOUGUET Grégory, Saint Séverin
 Le 12 Novembre - JUGUET Jehanne, 4, rue Saint Joseph
 Le 14 Novembre - THAUVIN Alexis, 1, rue des Ecoles
 Le 16 Novembre - GUÉRY Gabriel, 16, chemin du Pont Brûlé, Kerfléau
- Le 11 Décembre - FALQUERHO Nolan, Laymat
 Le 11 Décembre - LE ROMANCER Anaïs, 8, rue Jean Renoir
 Le 13 Décembre - CHARRETEUR Emie, la Montagne du Salut
 Le 16 Décembre - LEBOURG Gabin, Kerbéban
 Le 22 Décembre - ROUSSEAU Nathan, Sénébret
 Le 25 Décembre - LE CUNFF Tricia, 10, rue Auguste Brizeux
 Le 28 Décembre - PONDARD Maël, Kerviec
 Le 29 Décembre - ARTUR Nathaël, Kérulvé
 Le 3 Janvier - MATIAS Mayline, 13, rue Sainte Anne
 Le 3 Janvier - LE ROUX Elynn, 2, rue Joseph Mouélo

MARIAGES

- Le 30 Octobre, Philippe LE MASSON et Carmen PEREZ PRIETO, 3, Place Roger Hellégouarch - CAUDAN
- Le 31 Décembre, Maurice KOSZTELA et Claudie KERNIN, rue François Groult -CAUDAN

DÉCÈS

- 7 Octobre
 LE LAN Anne, 69 ans
 Maison de retraite de Kergoff
- Le 11 Octobre
 Mme CONNAN Renée, née SALMON
 96 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 15 Octobre
 BARDOUIL Jacques, 58 ans "Lann Sévelin"
- Le 17 Octobre
 GUIGNARD Georgette, Vve SARDIN
 99 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 28 Octobre
 CORNIC Christine, Vve NADAN, 82 ans
 Foyer Pierre et Marie Curie-PLOEMEUR
- Le 28 Octobre
 LE DOZE Aimé, 65 ans, 13, rue des Fleurs
- Le 9 Novembre
 MORVAN Marie Jeanne, Vve DALLA SANTA
 93 ans, Maison de Retraite de Kergoff
- Le 12 Novembre
 TRÉTOU Ludovic, 27 ans
 3, rue des Hirondelles, à Kerviec
- Le 18 Novembre
 LE GAC Jean, 74 ans, Coët-Forn-Bras
- Le 22 Novembre
 COSQUER Cécile, Vve LE ROUZIC
 91 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 24 Novembre
 Mme LE GRAS Léoncie, née LE GALLO
 87 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 24 Novembre
 LE GOURRIÉREC Germaine, Vve TARTÈSE
 87 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 25 Novembre
 QUÉMENER Benjamin, 81 ans
 3, rue Haut Barbé à ROSAY-SUR-LIEURE (Eure)
- Le 9 Décembre
 THOMAS Mariette, Veuve BAISEMAIN
 100 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 11 Décembre
 PÉDRON Jacqueline, 55 ans
 Résidence Anne de Bretagne
- Le 17 Décembre
 Madame ALIPERTI, née LIDOU Anne
 52 ans, 18, rue Jean Renoir
- Le 17 Décembre
 LE ROMANCER Anaïs, 6 jours
 8, rue Jean Renoir
- Le 22 Décembre
 DUMONT Joseph, 74 ans
 Résidence Anne de Bretagne
- Le 24 Décembre
 FOUCHER Christiane, Vve JOUBIER
 85 ans, 7, rue de la Fontaine
- Le 25 Décembre
 LE HUNSEC Jeannine, Ep. LE LÉANNEC
 80 ans, Mané Guillo
- Le 29 Décembre
 TANGUY Francis, 55 ans, Kercado
- Le 31 Décembre
 HOURMAND Aimé, 83 ans, Kerbellec
- Le 4 Janvier 2009
 LE BOZEC Marcel, 87 ans
 14, rue Famille Kerlau
- Le 5 Janvier
 TOUTAIN Jean-Michel, 62 ans
 rue des Sternes
- Le 8 Janvier
 DUFOUR Monique, Vve BIHAN, 78 ans
 Résidence Anne de Bretagne
- Le 9 Janvier
 BAHON Marie Thérèse, Vve CAZENAVE
 95 ans, Résidence Anne de Bretagne
- Le 10 janvier
 STOPPANI Gilbert, 50 ans
 7, rue Henri Allain
- Le 11 Janvier
 LE NORCY Mathurin, 86 ans
 Foyer-Logement "Le Belvédère"
- Le 17 Janvier
 NÉVANEN Pierre, 84 ans
 9, rue Général de Gaulle



Importante mobilisation pour les 10 ans du téléthon

Pour la dixième année consécutive, plusieurs responsables d'associations et de nombreux particuliers ont répondu à l'appel de téléthon. La forte mobilisation des bénévoles et une météo particulièrement favorable ont contribué au succès de cet élan de solidarité mené depuis dix ans par Pascal Bouquin, coordinateur de l'opération. Cette année encore, plusieurs commerçants ont apporté leur contribution ainsi que les élèves et élus du Conseil Municipal Enfants. A l'issue de ces deux journées, un chèque de 7 000 € (4 710 € l'an dernier) a été remis à l'Association Française contre la Myopathie.



État civil 2008

Naissances : 53 - Mariages : 26 - Décès : 96

Recensement de la population

Les résultats du recensement 2008 ont été rendus publics le 12 décembre, à savoir :
7005 habitants,
 soit une légère augmentation de 1,15 %.

